



RAPPORT DE GESTION ET SES ANNEXES

BEP Expansion 2024



TABLE DES MATIÈRES

I. LES COMPTES ANNUELS	2
1. Bilan après répartition.....	2
2. Compte de résultats	4
3. Affectation et prélèvements	5
II. LES COMMENTAIRES FINANCIERS	6
A. Commentaires à l'ACTIF	6
1. ACTIFS IMMOBILISES	6
2. ACTIFS CIRCULANTS.....	7
B. Commentaires au PASSIF.....	9
1. CAPITAUX PROPRES.....	9
2. PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	9
3. DETTES.....	10
C. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	11
III. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	15
IV. LES REGLES D'EVALUATION	17
V. LA LISTE DES GARANTIES	21
VI. LES MARCHES PUBLICS	22
VII. LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES	23
VIII. LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION.....	24
A. Structure des intercommunales.....	24
B. Composition des instances.....	25
C. Réunion des instances.....	28
IX. L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION	29
X. LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT	30
XI. LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL	31

I. LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

1. Bilan après répartition

ACTIF		2024	2023
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	19.702.570	21.582.510
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	-	-
Immobilisations corporelles	22/27	19.679.295	21.559.234
<i>Terrains et constructions</i>	<i>22</i>	<i>16.602.397</i>	<i>18.423.379</i>
<i>Installations, machines et outillage</i>	<i>23</i>	<i>105.659</i>	<i>126.576</i>
<i>Mobilier et matériel roulant</i>	<i>24</i>	<i>14.962</i>	<i>53.002</i>
<i>Location-financement et droits similaires</i>	<i>25</i>	-	-
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>26</i>	-	-
<i>Immobilisations en cours et acomptes versés</i>	<i>27</i>	<i>2.956.276</i>	<i>2.956.276</i>
Immobilisations financières	28	23.276	23.276
<i>Entreprises liées</i>	<i>280/1</i>	-	-
<i>Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	<i>282/3</i>	<i>19.832</i>	<i>19.832</i>
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>284/8</i>	<i>3.444</i>	<i>3.444</i>
<i>Actions et parts</i>	<i>284</i>	<i>2.479</i>	<i>2.479</i>
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	<i>285/8</i>	<i>965</i>	<i>965</i>
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	90.222.515	94.262.992
Créances à plus d'un an	29	17.775.380	19.534.600
<i>Créances commerciales</i>	<i>290</i>	-	-
<i>Autres créances</i>	<i>291</i>	<i>17.775.380</i>	<i>19.534.600</i>
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	26.835.771	26.696.429
<i>Approvisionnements</i>	<i>30/31</i>	-	-
<i>En-cours de fabrication</i>	<i>32</i>	-	-
<i>Produits finis</i>	<i>33</i>	-	-
<i>Marchandises</i>	<i>34</i>	-	-
<i>Immeubles destinés à la vente</i>	<i>35</i>	<i>26.835.771</i>	<i>26.696.429</i>
<i>Acomptes versés</i>	<i>36</i>	-	-
<i>Commandes en cours d'exécution</i>	<i>37</i>	-	-
Créances à un an au plus	40/41	16.251.664	11.509.805
<i>Créances commerciales</i>	<i>40</i>	<i>14.267.185</i>	<i>9.582.266</i>
<i>Autres créances</i>	<i>41</i>	<i>1.984.479</i>	<i>1.927.539</i>
Placements de trésorerie	50/53	29.253.025	34.152.651
<i>Actions propres</i>	<i>50</i>	-	-
<i>Autres placements</i>	<i>51/53</i>	<i>29.253.025</i>	<i>34.152.651</i>
Valeurs disponibles	54/58	30.495	1.466.819
Comptes de régularisation	490/1	76.180	902.688
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	109.925.086	115.845.501

PASSIF		2024	2023
CAPITAUX PROPRES	10/15	64.263.935	63.949.128
Apport	10/11	1.870.200	1.870.200
<i>Disponible</i>	110	-	-
<i>Indisponible</i>	111	1.870.200	1.870.200
Plus-values de réévaluation	12	-	-
Réserves	13	52.994.911	51.558.451
<i>Réserves indisponibles</i>	130/1	187.533	187.533
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	1311	187.533	187.533
<i>Acquisitions d'actions propres</i>	1312	-	-
<i>Soutien financier</i>	1313	-	-
<i>Autres</i>	1319	-	-
<i>Réserves immunisées</i>	132	1.762.426	1.708.006
<i>Réserves disponibles</i>	133	51.044.952	49.662.913
Bénéfice/Perte reporté(e)	14	-	-
Subsides en capital	15	9.398.824	10.520.477
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	5.452.194	4.822.123
Provisions pour risques et charges	160/5	4.815.773	4.186.654
<i>Pensions et obligation similaires</i>	160	-	-
<i>Charges fiscales</i>	161	-	-
<i>Grosses réparations et gros entretien</i>	162	-	-
<i>Obligations environnementales</i>	163	-	-
<i>Autres risque et charges</i>	164/5	4.815.773	4.186.654
Impôts différés	168	636.421	635.468
DETTES	17/49	40.208.957	47.074.250
Dettes à plus d'un an	17	26.715.242	29.879.933
<i>Dettes financières</i>	170/4	25.588.027	28.738.364
<i>Etablissements de crédit</i>	173	25.588.027	28.738.364
<i>Autres emprunts</i>	174	-	-
<i>Dettes commerciales</i>	175	-	-
<i>Acomptes reçus sur commandes</i>	176	-	-
<i>Autres dettes</i>	178/9	1.127.215	1.141.569
Dettes à un an au plus	42/48	5.885.920	9.657.966
<i>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</i>	42	3.150.337	3.135.004
<i>Dettes financières</i>	43	-	-
<i>Dettes commerciales</i>	44	1.425.596	2.694.921
<i>Fournisseurs</i>	440/4	1.425.596	2.694.921
<i>Effets à payer</i>	441	-	-
<i>Acomptes reçus sur commandes</i>	46	146.280	-
<i>Dettes fiscales, salariales et sociales</i>	45	413.708	172.433
<i>Impôts</i>	450/3	413.708	172.433
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	-	-
<i>Autres dettes</i>	47/48	750.000	3.655.608
Comptes de régularisation	492/3	7.607.795	7.536.351
TOTAL DU PASSIF	10/49	109.925.086	115.845.501

2. Compte de résultats

Compte de résultats		2024	2023
Ventes et prestations	70/76A	17.414.421	15.599.076
Chiffre d'affaires	70	7.508.449	4.725.868
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	139.342	410.099
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	9.369.107	9.232.522
Produits d'exploitation non récurrents	76A	397.524	1.230.587
Coût des ventes et prestations	60/66A	16.609.535	14.273.508
Approvisionnements et marchandises	60	795.914	97.284
Achats	600/8	795.914	97.284
Stocks : réduction (augmentation)	609	-	-
Services et biens divers	61	12.700.177	11.917.826
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.765.684	1.851.100
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours	631/4	3.225	-489
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	629.119	246.346
Autres charges d'exploitation	640/8	715.416	122.466
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	-	38.976
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	804.886	1.325.568
Produits financiers	75/76B	983.200	705.640
Produits financiers récurrents	75	983.200	705.640
Produits des immobilisations financières	750	-	-
Produits des actifs circulants	751	976.524	700.862
Autres produits financiers	752/9	6.676	4.778
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
Charges financières	65/66B	238.998	282.911
Charges financières récurrentes	65	238.998	282.911
Charges des dettes	650	237.056	280.901
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)	651	-	-
Autres charges financières	652/9	1.943	2.009
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	1.549.088	1.748.297

3. Affectation et prélèvements

Résultats		2024	2023
Prélèvements sur les impôts différés	780	43.510	61.266
Transfert aux impôts différés	680	44.463	187.691
Impôts sur le résultat	67/77	111.676	25.175
<i>Impôts</i>	<i>670/3</i>	<i>111.676</i>	<i>25.175</i>
<i>Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales</i>	<i>77</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Bénéfice (Perte) de l'exercice	9904	1.436.459	1.596.698
<i>Prélèvements sur les réserves immunisées</i>	<i>789</i>	<i>78.968</i>	<i>74.637</i>
<i>Transfert aux réserves immunisées</i>	<i>689</i>	<i>133.388</i>	<i>563.073</i>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	1.382.039	1.108.262

Affectation		2024	2023
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	1.382.039	1.108.262
<i>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</i>	<i>9905</i>	<i>1.382.039</i>	<i>1.108.262</i>
<i>Bénéfice (Perte) reportée de l'exercice précédent</i>	<i>14P</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	-	-
<i>sur l'apport</i>	<i>791</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>sur les réserves</i>	<i>792</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.382.039	1.108.262
<i>à l'apport</i>	<i>691</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>à la réserve légale</i>	<i>6920</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>aux autres réserves</i>	<i>6921</i>	<i>1.382.039</i>	<i>1.108.262</i>
Bénéfice (Perte) à reporter	14	-	-
Intervention d'associés dans la perte	794	-	-
Bénéfice à distribuer	694/6	-	-
<i>Rémunération du capital</i>	<i>694</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Administrateurs ou gérants</i>	<i>695</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres allocataires</i>	<i>696</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

II. LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

A. Commentaires à l'ACTIF

1. ACTIFS IMMOBILISES

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

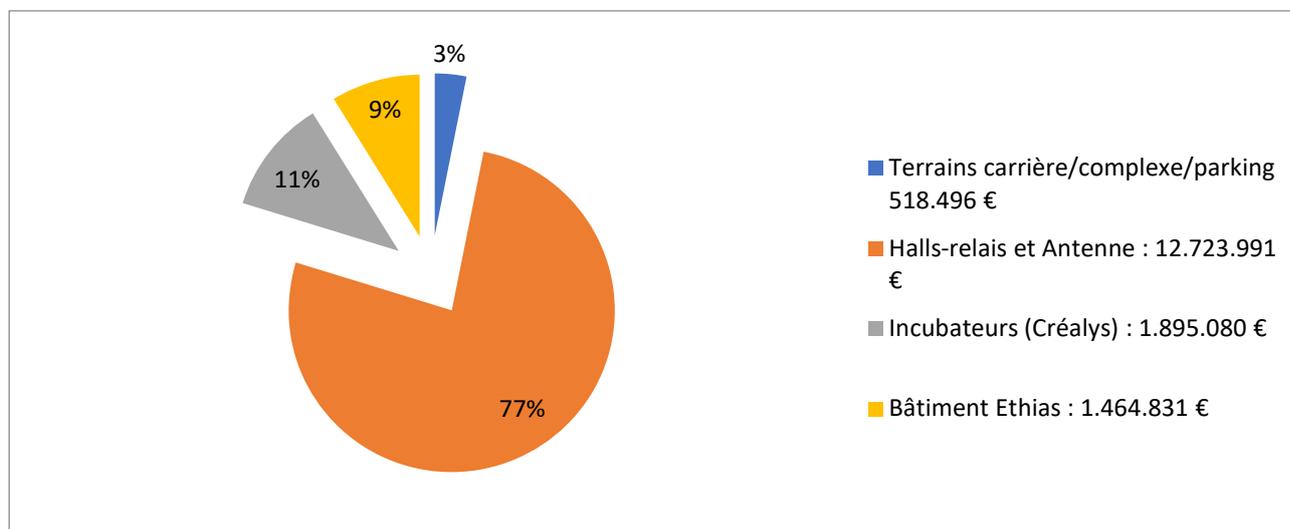
- de **terrains et constructions** ;

le patrimoine immobilier de l'intercommunale comprend des incubateurs répartis sur l'ensemble de la Province de Namur destinés à l'accueil des entreprises. Notons que l'intercommunale reste également propriétaire :

- du bâtiment occupé par Ethias rue de Fer à Namur ;
- du terrain de la carrière de Lives-Loyers ;
- du terrain du Complexe Sportif d'Anseremme.

Les terrains représentent 2.189.829 € tandis que les constructions s'élèvent à 14.412.569€

En 2024, un protocole d'accord a été signé entre Ethias, la Ville de Namur et l'intercommunale afin de mettre fin anticipativement au bail emphytéotique avec la Ville de Namur et au contrat de location avec Ethias. Cette opération assortie de conditions devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2025.



- les installations, machines et outillages comprennent essentiellement les systèmes de vidéo-caméra de surveillance des bâtiments, les installations informatiques, les panneaux photovoltaïques;

- le **mobilier** comprend l'aménagement des centres d'entreprises et des espaces communs de nos bâtiments comme Food is Life 2, le Trakk, l'Antenne décentralisée de Mariembourg (Essaimage), Crealys pour un montant total de 14.962€ ;
- les **IMMOBILISATIONS EN COURS** reprennent les bâtiments en cours d'étude et de construction. Ce poste est essentiellement composé du quartier de l'innovation acquis en 2021.

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 19.832 € et des actions et parts pour 2.479 €, dont le détail est repris dans le rapport de participation. Ce poste inclut également les cautions pour un total de 965 €.

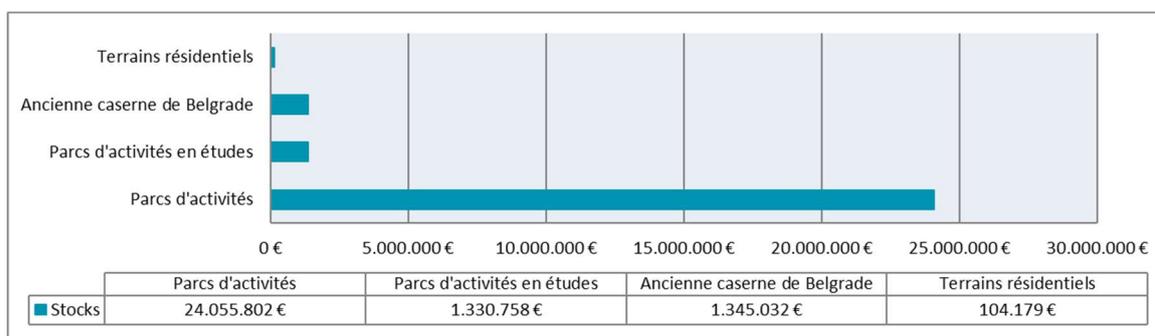
2. ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des **autres créances** comprenant essentiellement des créances inscrites dans le cadre de la convention SOWAFINAL (Belfius) pour 17.431.035 €. Cette convention s'inscrit dans le cadre des financements alternatifs des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (Engagement de remboursement par le SPW : capital et intérêts).

Les autres créances concernent :

- Materne à la suite de la vente des entrepôts frigorifiques à Floreffe pour 329.015 € ;
- des prêts covid pour un montant de 15.330 €.

Le **stock** correspond aux **immeubles destinés à la vente** : 26.731.592 € concernent les terrains des parcs d'activités et 104.179 € restant couvrent les terrains résidentiels de Sart-Bernard et Vezin.



Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les créances commerciales avec 14.267.185 € composés essentiellement des subsides à recevoir pour les travaux réalisés dans les parcs d'activités et les constructions de nouveaux bâtiments.

Les autres créances s'élèvent à 1.984.479 €. Une grande partie (80%) couvre les créances de la Région wallonne au niveau du capital des emprunts Sowafinal.

Le reste reprend :

- les annuités des frigos Materne ;
- les cautionnements versés en numéraire et au Comité d'acquisition d'immeubles ;
- les tranches 2025 des 5 emprunts octroyés dans le cadre du Covid
- le remboursement d'impôt pour l'exercice imposition 2024 et 2025

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à moyen ou long terme. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs d'activités et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 30.495 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent les intérêts bancaires perçus en janvier 2025 concernant l'année 2024, des montants de travaux des parcs d'activités à récupérer conventionnellement auprès de communes.

B. Commentaires au PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Suite à l'entrée en vigueur du Code des Sociétés et des Associations, le capital a été transféré en **apport indisponible**, lequel s'élève à 1.870.200 €. 60% de l'apport est issu des communes, 30% de la Province de Namur et le solde émane du secteur privé ainsi que du BEP.

Les apports sont représentés par 74.808 actions de 25 €.

Les **réserves** sont scindées en trois catégories :

- les **réserves indisponibles** s'élèvent à 187.533 € ;
- les **réserves immunisées** reprennent les taxations étalées des plus-values réalisées lors des ventes de halls-relais et se chiffrent à 1.762.426 € ;
- les **réserves disponibles** se montent à 51.044.952 €.

Les **subsidés en capital** correspondent aux subsidés reçus, sous déduction des amortissements actés, des pouvoirs publics pour les investissements propres de l'Intercommunale dans la construction de bâtiments ainsi que l'intervention de la dotation provinciale pour le site Intermils pour un total de 9.398.824 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 64.263.935 €, comprenant l'apport, les réserves et les subsidés en capital. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

2. PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges, actées en 2024 s'élèvent à 4.815.773 € et sont établies dans le cadre des conventions de financement dans les parcs d'activités.

Les **impôts différés** ont été actés pour 48.161 € à la suite de la taxation étalée sous le régime ISOC sur les subsidés en capital (bâtiments) et 588.260 € sur les plus-values réalisées sur les ventes de halls-relais.

3. DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées à 96% des **dettes financières** (25.588.027 €) contractées auprès des banques.

Ce montant comprend les emprunts propres au BEP EXPANSION pour un montant de 6.873.960€ et les emprunts résultant des conventions Sowafinal pour un montant de 18.714.067 €. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du financement alternatif des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (SPW), lequel prend en charge le remboursement du capital et des intérêts.

Les 4% restant couvrent les **autres dettes** dans lesquelles on retrouve 1.127.215 € :

- les garanties et cautionnements (conventions locatives et parcs d'activités) ;
- les différentes avances obtenues sur les acquisitions de terrains (parcs d'activités).

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 5.885.920 € et regroupent notamment les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 3.150.337 € ainsi que les dettes commerciales pour 1.425.596€. Les 413.708 € de dettes fiscales, salariales et sociales reprennent le montant de la TVA due sur la déclaration TVA de décembre 2024 et l'estimation d'impôt. Dans les autres dettes, on retrouve 750.000 € d'acomptes reçus sur le dossier Carmeuse.

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 7.607.795 €.

On retrouve 31.676 € de charges à imputer correspondant à du précompte mobilier sur des produits de placements.

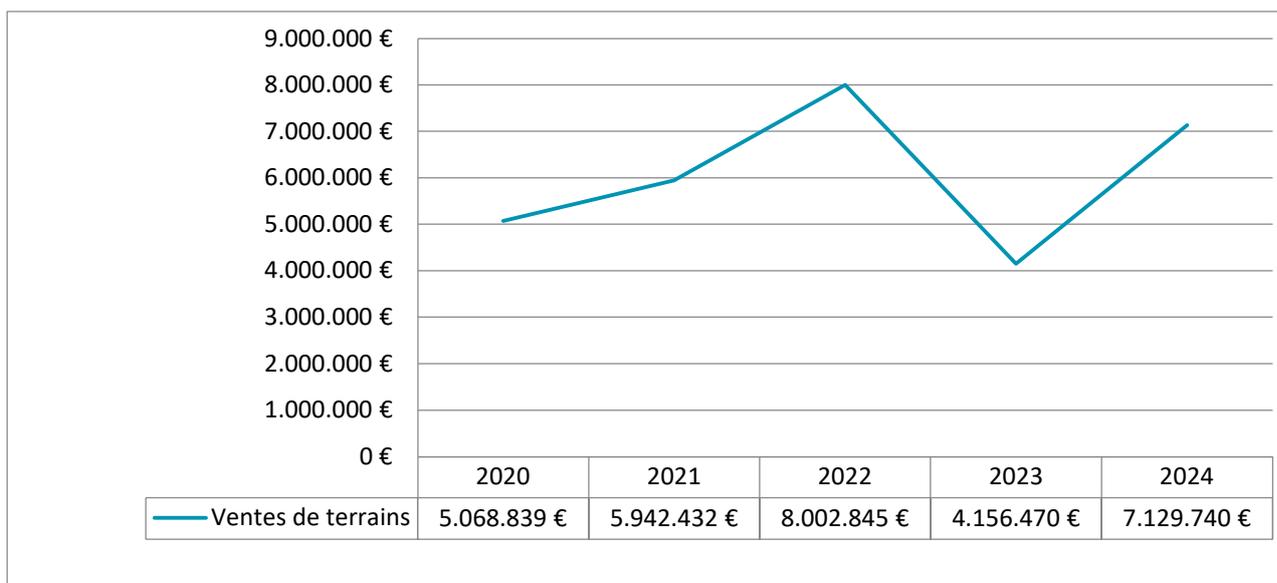
Ce poste comprend également les produits reportés se détaillant comme suit :

- 6.752.549 € de subsides comptabilisés dans le cadre de travaux d'équipement à réaliser dans les zones d'activités économiques et qui seront portés en compte de résultats au rythme de la réalisation des travaux y afférents ;
- 376.308 € de produit à reporter sur travaux de redynamisation ;
- 105.291 € d'indemnités en attente d'un jugement ;
- 291.690 € actés dans le cadre d'un remboursement de subside ;
- 15.239 € actés dans le cadre d'un remboursement de subside.

C. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 17.414.421 €.

L'année 2024 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 7.508.449 € contre 4.725.868 € en 2023. Il est constitué majoritairement des ventes de terrains dans les parcs d'activités pour 7.129.740 € et des prestations des centres d'affaires et du Trakk.



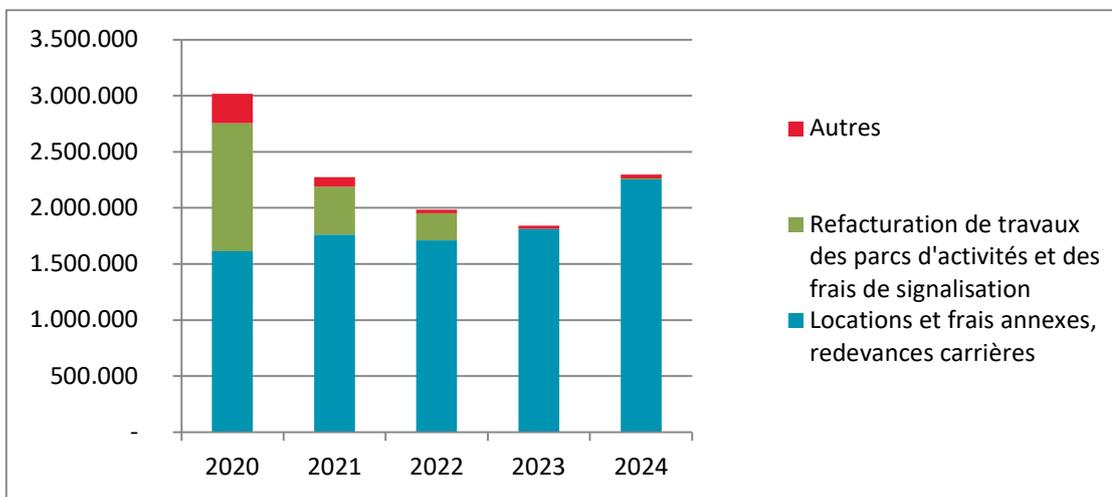
Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 9.369.107 € en 2024 contre 9.232.522 € en 2023.

Ce montant comprend des subsides et des interventions des pouvoirs publics pour 7.073.458 € :

- 5.675.761 € de la Région wallonne pour financer les travaux dans les parcs d'activités et les acquisitions de terrains ;
- 925.050 € d'amortissements de subsides obtenus par la Région wallonne pour le financement de la construction des halls-relais et incubateurs ;
- 251.096 € de contribution forfaitaire de la Province (reçue par l'intermédiaire du BEP) au financement de la politique économique menée par l'Intercommunale ;
- 221.551 € de subsides des communes pour les Parcs d'activités ;

Le solde de 2.295.649 € est composé :

- des locations (dont le bâtiment Ethias) et redevances des carrières ;
- des refacturations de frais divers aux locataires, de frais de signalisation, de travaux dans les parcs d'activités ;
- des remboursements auprès de la compagnie d'assurance en cas de sinistre.

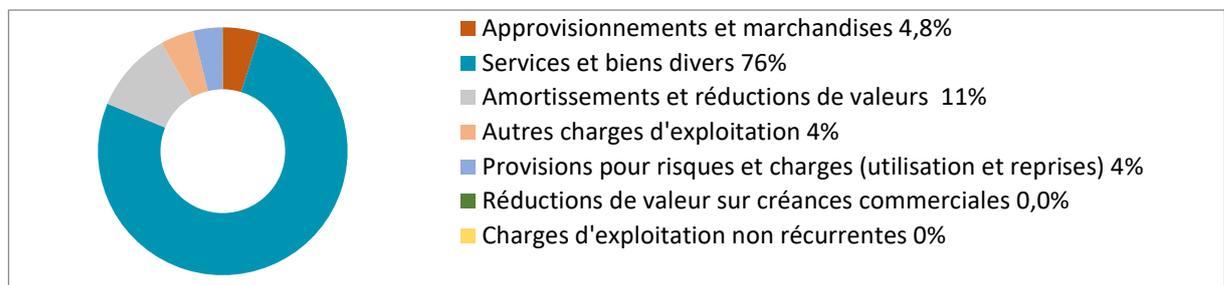


Les produits d'exploitation non récurrents s'élèvent en 2024 à 397.524 € contre 1.230.587 € en 2023.

Ce poste reprend les produits exceptionnels et non réguliers et on y retrouve essentiellement :

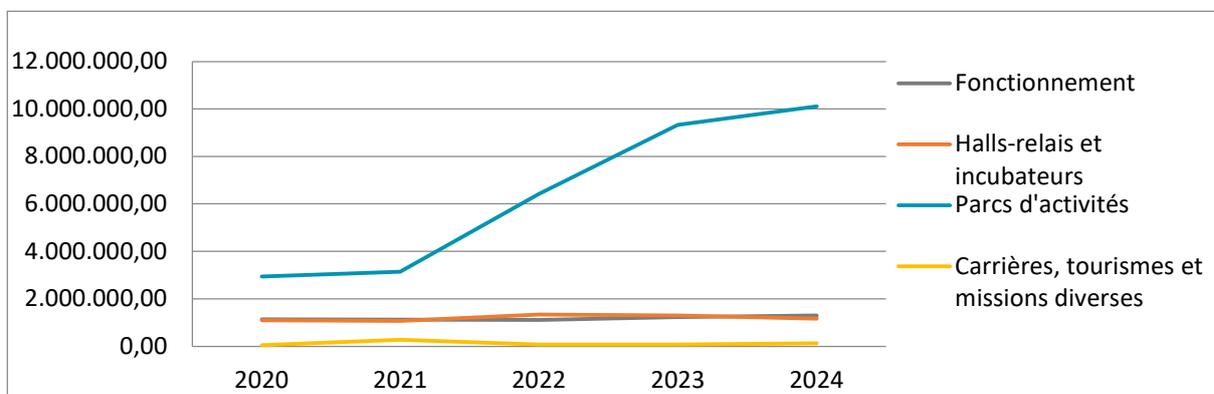
- les plus-values réalisées sur les ventes de hall-relais (terrain compris) pour 177.851 € ;
- L'amortissement exceptionnel du solde des subsides sur les bâtiments vendus.

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 16.609.535 € en 2024 contre 14.273.508 € en 2023.



Les **approvisionnements et marchandises** reprennent les achats de terrains destinés à être équipés et vendus au sein des parcs d'activités. En 2024, cela représente un montant de 795.914 €.

Les **services et biens divers** passent de 11.917.826 € en 2023 à 12.700.177 € en 2024. Ils contiennent principalement les travaux dans les parcs d'activités, les frais de fonctionnement généraux, les honoraires, les subventions, les frais de gestion perçus par le BEP sur les ventes de terrains et les locations des bâtiments ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments.



La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 1.765.684 € en 2024.

Les **réductions de valeur sur créances commerciales** reprennent le solde des dotations et reprises sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain. Pour l'année 2024, le montant de la reprise nette s'élève à 3.225 €.

Les **provisions pour risques et charges** comprennent les provisions actées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités. Le montant des dotations s'élève en 2024 à 629.119 €.

Les **autres charges d'exploitations** pour un montant de 715.416 € reprennent principalement la contribution de BEP Expansion dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant total de 109.200 € et une régularisation dans le cadre des interventions dans les travaux de redynamisation.

Les **produits financiers** atteignent en 2024 un montant de 983.200 €. Ils sont composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent en 2024 à 238.998 € et sont composées de 237.056 € d'intérêts financiers sur emprunts et 1.695 € de frais bancaires.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 1.549.088 €.

Les **prélèvements sur les impôts différés** sont réalisés au rythme des amortissements des subsides, relatifs à des bâtiments, notifiés avant le 1er janvier 2017 et au rythme de la taxation étalée de plus-values réalisées à la suite de ventes d'immobilisés. Les prélèvements s'élèvent à 43.510 € en 2024.

Le **transfert aux impôts différés** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais pour un montant de 44.463 €.

L'**impôt sur le résultat** est de 111.676 €.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. À la suite de la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale BEP Expansion est assujettie à l'impôt des sociétés depuis le 1er janvier 2015.

Les **prélèvements sur les réserves immunisées** s'élèvent à 78.968 € et sont actés dans le cadre du remploi de plus-values immunisées pour lesquelles il est opté pour une taxation étalée.

Le **transfert aux réserves immunisées** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais et s'élève à 133.388 €.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2024 est de 1.382.039 €. Ce résultat positif est affecté en réserves disponibles. Le bénéfice de l'exercice 2024 est influencé par :

- Les ventes dans les parcs d'activités économique.

Ces revenus concourent à la mise en réserve actée en 2024 et constituent des moyens d'autofinancement qui pourront être affectés au financement des investissements prévus par l'intercommunale. En effet, BEP Expansion continue à étudier des dossiers tels que la modernisation du Palais des Expositions ainsi que son parking, le réaménagement des anciens bâtiments provinciaux acquis rue Reine Astrid, les équipements des parcs d'activités et la construction de bâtiments relais prévus au budget de l'intercommunale. Ces investissements représentent plusieurs millions d'euros.

III. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés et des Associations impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

a) RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société. Par suite de la mise en place du nouveau gouvernement wallon issu des élections régionales, une attention particulière est portée sur les subventions perçues et essentielles à l'activité de l'intercommunale. Ce point fera l'objet d'un suivi continu en 2025.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun autre risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

b) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

c) CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

d) ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

e) SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

f) JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Néant

g) UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

h) CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

IV. LES REGLES D'ÉVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

ACTIF

Les **FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Terrains et constructions

Terrains

Constructions	Linéaire	
Immeubles à usage de bureaux		de 25 à 33 ans
Voiries, égouttages et pont		de 20 à 30 ans
Bâtiments industriels, garages et équipements industriels		20 ans
Aménagements	Linéaire	
Aménagements industriels		de 10 à 20 ans
Aménagements des immeubles à usage de bureaux		de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Installations, machines et outillages

Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertaine ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et

interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrecouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

L'**APPORT INDISPONIBLE** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros en cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

V. LA LISTE DES GARANTIES

Aucune garantie n'est accordée par l'Intercommunale BEP Expansion.

VI. LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2021, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

PE : Publicité européenne

PN : Publicité nationale

PNDAPP : Procédure négociée directe avec publication préalable

PNSPP : Procédure négociée sans publication préalable

PO : Procédure ouverte

Type de marché	Nom du marché	Procédure	Publicité	Date attribution	Montant total du marché HTVA	Adjudicataires
Marché de services	Tous PAE - Entretien des abords des parcs d'activités économiques, des bâtiments BEP et de la signalétique (2024)	PNSPP	-	19/02/2024	95.551,00 €	V3 MANUPAL ASBL - Parc Industriel d'Achêne 33 à 5590 Achêne
Marché de services	Etude stratégique de marketing territorial pour le Parc National Entre Sambre-et-Meuse	PNSPP	-	22/04/2024	44.600,00 €	UPCITY - Route d'Obourg 65B à 7000 Mons
Marché de services	Entretien préventif et correctif des installations de chauffage, ventilation et climatisation (HVAC)	PNSPP	-	22/04/2024	33.127,25 €	CLOSE MAINTENANCE SA, Rue du Fond du Maréchal 11 à 5020 Suartée
Marché de travaux	PAE CARE'YS - Aménagements verts	PNDAPP	Nationale	17/06/2024	251.603,91 €	EUROGREEN - Chaussée de Gembloux 66 à 5140 Sombreffe
Marché de travaux	PAE de ROCALYS - Extension de la rue de la Griotte	PO	Nationale	17/06/2024	444.987,26 €	DUBOIS DAWANCE TRAVAUX SA - rue du Petit Granit 28 à 5580 Rochefort
Marché de travaux	PAE Namur Ouest - Redynamisation de la Rue de la Majolique	PNDAPP	Nationale	15/07/2024	292.943,23 €	PIRLOT JACQUES - Quartier Gailly 62A à 6060 Gilly
Marché de travaux	PAE de CIT'YS - Rénovation et équipement de l'ancien site militaire de Belgrade	PO	Nationale	15/07/2024	2.487.188,44 €	NONET SA, rue de la Vieille Sambre, 162 à 5150 Mornimont
Marché de services	Entretien préventif et contrôle périodique - Portes sectionnelles	PNSPP	-	26/08/2024	15.261,26 €	ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS BELUX SA - Gontrode Heirweg 192 à 9090 Melle
Marché de travaux	PAE de Fernemont - Aménagement mobilité douce et redynamisation de la Rue du Tronquoy	PNDAPP	Nationale	17/10/2024	583.723,96 €	ENTREPRISES JEAN NONET ET FILS - rue de la Vieille Sambre 162 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre
Marché de services	Missions en Architecture du Paysage	PNSPP	-	17/10/2024	116.000,00 €	Carine LEPAGE - CD plus SA, Rue du Try, 162 à 1421 OPHAIN
Marché de travaux	Redynamisation du parc d'activité économique d'Assesse	PO	Nationale	16/12/2024	1.207.212,48 €	DUBOIS DAWANCE TRAVAUX, Rue Martinpa n° 8 à 4557 Soheit-Tinlot

VII. LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

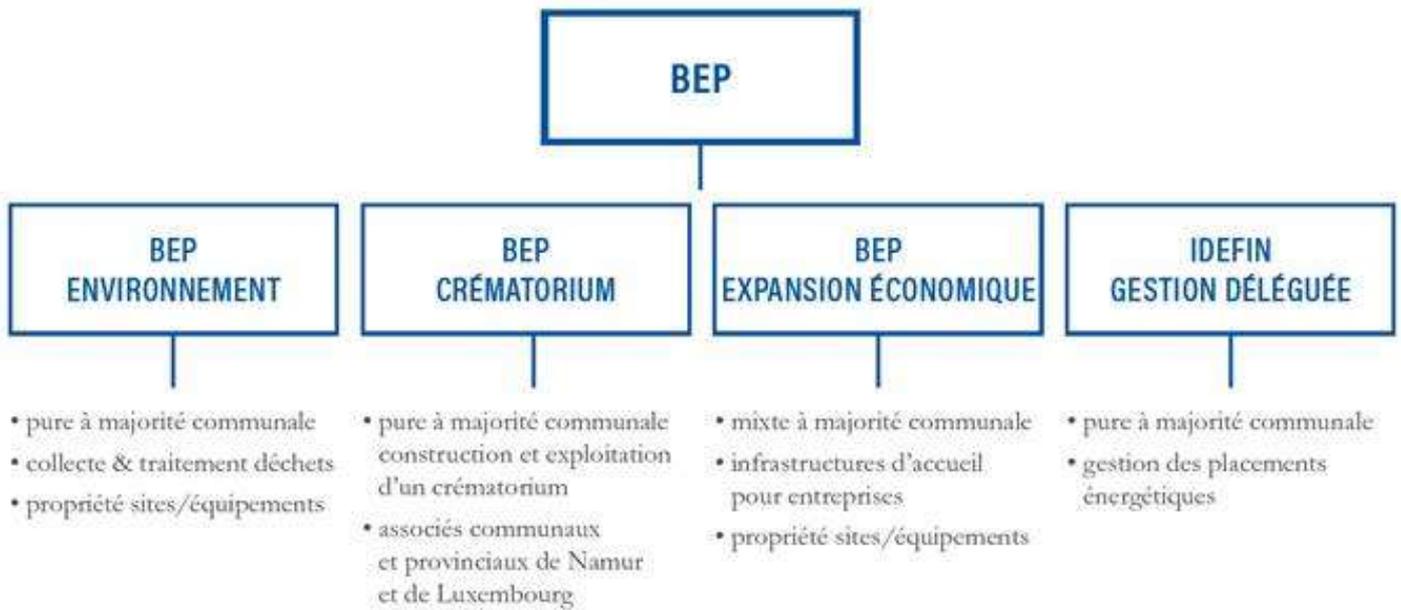
En vertu de l'article L1532-1bis du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ci-dessous la liste des présences de la séance formative du Conseil d'administration du 19 février 2024 ayant pour objet « Présentation – Aménagements verts en Parcs d'activités économique » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Frédéric	Botin
Benjamin	Costantini
Jean-Marie	Cheffert (Président)
Gauthier	Coopmans (Vice-Président)
Jeannine	Denis
Frédéric	Dumont
Chantal	Eloin-Goetghebuer
Ludovic	Henrard
Christine	Poulin
Philippe	Rennotte
Groupe Province	
Etienne	Bertrand
Eric	Bogaerts
Luc	Delire
Pierre	Helson
Cécile	Op de Beek
Jean-Marie	Theret

VIII. LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

A. Structure des intercommunales



B. Composition des instances

- Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	Cheffert Jean-Marie	Commune
Vice-président	Coopmans Gauthier <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	Commune
Vice-présidente	Dieudonné Martine <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	Commune
Administrateurs	Bellot François <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	Commune
	Bertrand Etienne	Province
	Bogaerts Eric <i>(sortie le 19/07/2024)</i>	Province
	Botin Frédéric	Commune
	Brabant Patricia	Province
	Costantini Benjamin	Commune
	de Bilerling Gaëtan <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	Commune
	Delire Luc	Province
	Denis Jeannine	Commune
	Doumont Hugues <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	Province
	Dumont Frédéric <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	Commune
	Eloin Goetghebuer Chantal <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	Commune
	Helson Pierre <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	Province
	Henrard Ludovic <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	Commune
	Laurant Myriam <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	Commune

Lecomte Valérie <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	Province
Libert Marc <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	Commune
Luperto Jean-Charles <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	Commune
Malosto Emilie <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	Province
Op de Beeck Cécile <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	Province
Poulin Christine	Commune
Rennotte Philippe <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	Commune
Rochet Bénédicte	Province
Rolin Vinciane <i>(entrée le 16/12/2024)</i>	Commune
Rouard Nicolas <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	Commune
Watrice Elodie <i>(entrée le 7/12/2024 sortie le 6/12/2024)</i>	Province
Theret Jean-Marie <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	Province

Comité d'audit

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bellot François <i>(entrée le 7/12/2024)</i>
	Brabant Patricia
	de Bilderling Gaëtan <i>(entrée le 3/12/2024)</i>
	Henrard Ludovic <i>(sortie le 2/12/2024)</i>
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe <i>(sortie le 2/12/2024)</i>
	Theret Jean-Marie <i>(sortie le 6/12/2024)</i>

Comité de rémunération

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bellot François <i>(entrée le 7/12/2024)</i>
	Brabant Patricia
	de Bilderling Gaëtan <i>(entrée le 3/12/2024)</i>
	Henrard Ludovic <i>(sortie le 2/12/2024)</i>
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe <i>(sortie le 2/12/2024)</i>
	Theret Jean-Marie <i>(sortie le 6/12/2024)</i>

C. Réunion des instances

Réunion des instances pour l'année 2024 :

- Assemblée Générale :
 - Le 18 juin 2024 (ordinaire et extraordinaire) ;
 - Le 26 novembre 2024.

- Conseil d'administration :
 - Le 22 janvier 2024 ;
 - Le 19 février 2024 ;
 - Le 25 mars 2024 ;
 - Le 22 avril 2024 ;
 - Le 27 mai 2024 ;
 - Le 17 juin 2024 ;
 - Le 15 juillet 2024 ;
 - Le 26 août 2024 ;
 - Le 16 septembre 2024 ;
 - Le 17 octobre 2024 ;
 - Le 25 novembre 2024 ;
 - Le 16 décembre 2024.

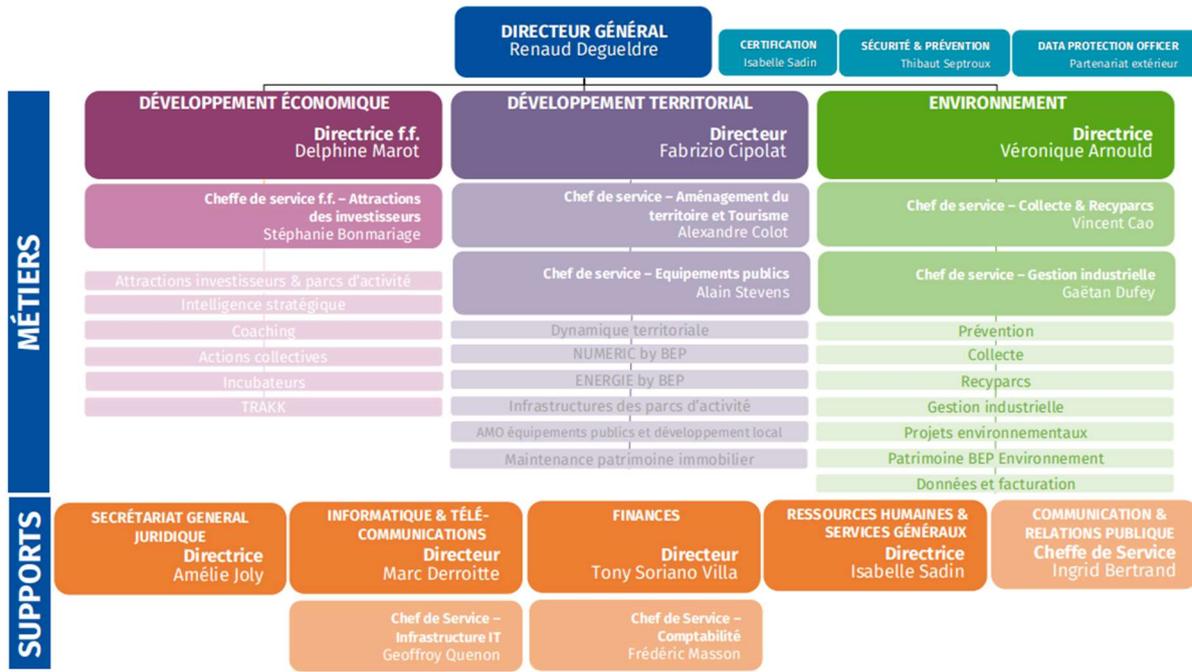
- Comité d'audit :
 - Le 15 avril 2024 ;
 - Le 10 juin 2024 ;
 - Le 7 octobre 2024.

- Comité de rémunération :
 - Le 25 mars 2024.

IX. L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faîtière de l'ensemble de l'organisation.



X. LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Expansion Economique, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission d'aménager et de gérer des équipements infrastructurels tels que des parcs d'activités, bâtiments-relais et incubateurs, parc scientifique, en appui de la politique menée par les instances provinciales, régionales et européennes, en coordination avec les Communes membres.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Expansion Economique visent à :

- **Développer et équiper des parcs de qualité**, adaptés au tissu économique régional, provincial et local ;
- Mettre à disposition des entreprises une offre variée et adaptée **de parcs d'activité économique** sur l'ensemble du territoire provincial notamment en stimulant le marché secondaire et en valorisant les sites à réaménager
- Construire et gérer, seul ou en partenariat, des infrastructures tels que **hall-relais, centre d'entreprises, hub créatif, espace de coworking, ...** pour permettre aux jeunes entreprises de disposer facilement et à un tarif abordable d'une implantation.

XI. LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES approuvés				BUDGETS prévisionnels		
2022	2023	2024	Dépenses	2025	2026	2027
- 1.811.161 €	-1.365.506€	-1.551.797€	Fonctionnement	-1.821.733€	-1.597.753€	-1.608.694€
- 2.180.498 €	-1.872.738€	-1.986.480€	Hall-relais	-2.346.714€	-1.302.430€	-1.262.674€
- 8.441.600 €	-10.723.733€	-12.146.212€	Parcs d'activité	-20.824.681€	-14.806.632€	-10.548.501€
- 2.449 €	-8.060€	-8.169€	Carrières	-33.169€	-38.060€	-38.821€
- 4.997 €	-25.957€	-84.470€	Tourisme	-107.737€		
- 592.196 €	-93.382€	-93.131€	Missions diverses	-603.387€	-1.379.009€	-59.015€
- 13.032.901 €	-14.089.376€	-15.870.259€		-25.737.421€	-19.123.884€	-13.517.705€

2022	2023	2024	Recettes	2025	2026	2027
397.896 €	971.477€	1.266.596€	Fonctionnement	671.642€	551.911€	531.489€
4.720.422 €	2.904.128€	2.008.777€	Hall-relais	5.593.537€	1.516.587€	1.054.305€
15.889.791 €	10.350.446€	13.008.931€	Parcs d'activité	20.898.477€	17.000.345€	11.825.040€
55.640 €	127.710€	44.785€	Carrières	70.009€	94.699€	96.593€
1.445.656 €	948.082€	951.761€	Missions diverses	3.469.733€	202.593€	173.344€
22.509.404 €	15.301.843€	17.280.850€		30.703.398€	19.366.135€	13.680.771€

* Les budgets des recettes comprennent les financements des investissements

** transformé en flux financier

COMPTES ANNUELS

Bep Expansion 2024



**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **Société Intercommunale BEP - Expansion Economique**Forme juridique¹ : **Société coopérative**Adresse: **Avenue Sergent Vrithoff**N°: **2**Code postal: **5000**Commune: **Namur**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Namur**Adresse Internet²: **www.bep.be**Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0201.400.011DATE **29-08-2024** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EURO**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **17-06-2025** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2024** au **31-12-2024**l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2023** au **31-12-2023**Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **34**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BERTRAND Etienne

Rue du Comté 75, 5140 Ligny, Belgique

Mandat: Administrateur

BOGAERT Eric

Rue des Buisières 29, 5650 Pry, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 19/07/2024

BOTIN Frédéric

Avenue du Sainfoin 21, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Administrateur

BRABANT Patricia

Rue de la Chapelle 21, 5310 Eghezée, Belgique

Mandat: Administrateur

CHEFFERT Jean-Marie

Rue Bragard 7, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration

COOPMANS Gauthier

Rue Isabelle Brunell 28, 5330 Sart-Bernard, Belgique

Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration, fin: 02/12/2024

COSTANTINI Benjamin

Rue Pré des Dames 2, boîte A, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Administrateur

DELIRE Luc

Chaussée de Dinant 137, 5170 Rivière, Belgique

Mandat: Administrateur

DENIS Jeannine

Rue de la Treille 7, 5030 Grand-Manil, Belgique

Mandat: Administrateur

DUMONT Frédéric

Rue de la Pêcherie 45, 5060 Sambreville, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 02/12/2024

ELOIN GOETGHEBUER Chantal

Rue des Rêches 18, 5530 Godinne, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/12/2024

HELSON Pierre

Rue de Morialmé 50, 5621 Thy-le-Bauduin, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 06/12/2024

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

HENRARD Ludovic

Rue de Timont 11, 5651 Laneffe, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 02/12/2024

LAURANT Myriam

Rue de la Ringe 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 02/12/2024

OP DE BEEK Cécile

Rue du collège 19, 5060 Sambreville, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 06/12/2024

POULIN Christine

Rue du Sarazin 4, 5650 Fraire, Belgique

Mandat: Administrateur

RENNOTTE Philippe

Rue du Vicinal 36, 5380 Fernelmont, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 02/12/2024

ROCHET Bénédicte

Rue de Corroy 47, 5640 Mettet, Belgique

Mandat: Administrateur

THERET Jean-Marie

Rue du Charme 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 06/12/2024

WATRICE Elodie

Rue du Herdeau 53, 5660 Couvin, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/10/2024, fin: 02/12/2024

LUPERTO Jean-Charles

Rue du Comté 88, 5060 Sambreville, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 03/12/2024

DE BILDERLING Gaëtan

Rue Jean D'Or 11, 5070 Fosses-la-Ville, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 03/12/2024

ROLIN Vinciane

Rue Saint-Denis 31, 5555 Bièvre, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 16/12/2024

DIEUDONNE Martine

Rue Viaux 223, boîte b, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration, début: 03/12/2024

ROUARD Nicolas

Route de Wiesme 8, 5560 Houyet, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 03/12/2024

LIBERT Marc

Grand-Route 28, 5370 Havelange, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 03/12/2024

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

MALOSTO Emilie

Rue Flache 50, 5670 Viroinval, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/12/2024

LECOMTE Valérie

Chemin de Valenne 3, 5377 Somme-Leuze, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/12/2024

BELLOT François

Rue de la Lhomme 79, 5580 Rochefort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/12/2024

DOUMONT Hugues

Rue du Repos 1, boîte B, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 07/12/2024

SRL Knaepen Lafontaine, Réviseurs d'entreprises 0413.343.922

Rue du Fort d'Andoy 3, 5100 Wierde, Belgique

Numéro de membre: B00255

Mandat: Commissaire

Représenté par:

1 KNAEPEN Philippe

Rue du Fort d'Andoy 3 5100 Wierde Belgique

, Numéro de membre : A02378

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	19.702.570	21.582.510
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	19.679.295	21.559.234
Terrains et constructions		22	16.602.397	18.423.379
Installations, machines et outillage		23	105.659	126.576
Mobilier et matériel roulant		24	14.962	53.002
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	0	0
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.956.276	2.956.276
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	23.276	23.276
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	19.832	19.832
Participations		282	19.832	19.832
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.444	3.444
Actions et parts		284	2.479	2.479
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	965	965

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>90.222.515</u>	<u>94.262.992</u>
Créances à plus d'un an		29	17.775.380	19.534.600
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	17.775.380	19.534.600
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	26.835.771	26.696.429
Stocks		30/36	26.835.771	26.696.429
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	26.835.771	26.696.429
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	16.251.664	11.509.805
Créances commerciales		40	14.267.185	9.582.266
Autres créances		41	1.984.479	1.927.539
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	29.253.025	34.152.651
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	29.253.025	34.152.651
Valeurs disponibles		54/58	30.495	1.466.819
Comptes de régularisation	6.6	490/1	76.180	902.688
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	109.925.086	115.845.501

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>64.263.935</u>	<u>63.949.128</u>
Apport	6.7.1	10/11	1.870.200	1.870.200
Disponible		110		
Indisponible		111	1.870.200	1.870.200
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
		13	52.994.911	51.558.451
Réserves indisponibles		130/1	187.533	187.533
Réserves statutairement indisponibles		1311	187.533	187.533
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	1.762.426	1.708.006
Réserves disponibles		133	51.044.952	49.662.913
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15	9.398.824	10.520.477
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	⁶	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	<u>5.452.194</u>	<u>4.822.123</u>
Provisions pour risques et charges				
		160/5	4.815.773	4.186.654
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	0	0
Autres risques et charges	6.8	164/5	4.815.773	4.186.654
Impôts différés		168	636.421	635.468

⁶ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>40.208.957</u>	<u>47.074.250</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	26.715.242	29.879.933
Dettes financières		170/4	25.588.027	28.738.364
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	25.588.027	28.738.364
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.127.215	1.141.569
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	5.885.920	9.657.966
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	3.150.337	3.135.004
Dettes financières		43		0
Etablissements de crédit		430/8		0
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.425.596	2.694.921
Fournisseurs		440/4	1.425.596	2.694.921
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	146.280	
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	413.708	172.433
Impôts		450/3	413.708	172.433
Rémunérations et charges sociales		454/9	0	0
Autres dettes		47/48	750.000	3.655.608
Comptes de régularisation	6.9	492/3	7.607.795	7.536.351
TOTAL DU PASSIF		10/49	109.925.086	115.845.501

⁶ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	17.414.421	15.599.076
Chiffre d'affaires	6.10	70	7.508.449	4.725.868
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	139.342	410.099
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	9.369.107	9.232.522
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	397.524	1.230.587
Coût des ventes et des prestations		60/66A	16.609.535	14.273.508
Approvisionnements et marchandises		60	795.914	97.284
Achats		600/8	795.914	97.284
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	12.700.177	11.917.826
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-) 6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.765.684	1.851.100
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-) 6.10	631/4	3.225	-489
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 6.10	635/8	629.119	246.346
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	715.416	122.466
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		38.976
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	804.886	1.325.568

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	983.200	705.640
Produits financiers récurrents		75	983.200	705.640
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	976.524	700.862
Autres produits financiers	6.11	752/9	6.676	4.778
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	238.998	282.911
Charges financières récurrentes	6.11	65	238.998	282.911
Charges des dettes		650	237.056	280.901
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	1.943	2.009
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.549.088	1.748.297
Prélèvement sur les impôts différés		780	43.510	61.266
Transfert aux impôts différés		680	44.463	187.691
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	111.676	25.175
Impôts		670/3	111.676	25.175
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	1.436.459	1.596.698
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	78.968	74.637
Transfert aux réserves immunisées		689	133.388	563.073
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.382.039	1.108.262

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	1.382.039	1.108.262
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	1.382.039	1.108.262
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	1.382.039	1.108.262
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	1.382.039	1.108.262
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	48.955.075
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	344.894	
Cessions et désaffectations	8171	859.490	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	48.440.480	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	30.531.696
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.706.727	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	400.341	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	31.838.083	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>16.602.397</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	444.839
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	444.839
Plus-values au terme de l'exercice		
8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	318.263
Mutations de l'exercice		
Actés	8272	20.917
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	339.180
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>105.659</u>

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	659.230
8163		
8173		
8183		
8193	659.230	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	606.228
8273	38.040	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	644.268	
(24)	<u>14.962</u>	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
8165		
8175	1.064.800	
8185		
8195	0	
8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
8275		
8285		
8295		
8305	1.064.800	
8315		
8325	0	
(26)	<u>0</u>	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.956.276
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	2.956.276
Plus-values au terme de l'exercice		
8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>2.956.276</u>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	198.320
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	198.320	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	178.488
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	178.488	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>19.832</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.916
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	9.916	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.437
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	7.437	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>2.479</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	<u>965</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-) 8623		
Autres	(+)(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>965</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Port Autonome de Namur Pas de forme juridique Place Léopold 3 5000 Namur Belgique 0218.569.902	Parts	8.000	15,70	0,00	31/12/2023	EUR	15.960.179	-568.803
INASEP Société coopérative Rue des Viaux 1 , boîte b 5100 Naninne Belgique 0218.735.790	Parts sociales	400	4,82	0,00	31/12/2023	EUR	49.013.528	584.858

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	15.000.000	13.500.000
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	15.000.000	13.500.000
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52	3.500.000	6.000.000
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	10.753.025	14.652.651
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	3.000.000	10.000.000
de plus d'un mois à un an au plus	8687	7.753.025	4.652.651
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter
Produits acquis

Exercice
8.240
67.940

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXXXXXXXXXX 1.870.200	1.870.200
8790 87901		
8791 87911		

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	74.808
8703	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	0201.400.011
----	--------------

C-app 6.7.1

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	3.150.337
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	3.150.337
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42)	3.150.337
------	-----------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	12.153.372
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	12.153.372
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	215.785

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912	12.369.156
------	------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	13.434.655
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	13.434.655
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	911.431

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913	14.346.086
------	------------

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	20.722.438
8931	
8941	
8951	
8961	20.722.438
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	20.722.438
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	413.708
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice	
Charges à imputer	363.381
Charges à reporter	7.244.414

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventes de terrains

7.129.740

4.156.470

Prestations centre d'affaires

371.738

561.279

Autres

6.970

8.119

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

7.073.458

7.390.894

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

Pensions de retraite et de survie

624

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	3.225	2.644
Reprises		9113		3.134
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	629.119	246.346
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	28.651	9.893
Autres		641/8	686.766	112.573
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	397.524	1.230.587
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	397.524	1.230.587
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	177.851	1.103.468
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	219.673	127.119
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		38.976
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		38.976
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		38.976
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Exonération des primes et subsides en capital et intérêt régionaux

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	111.676
9135	137.548
9136	25.872
9137	0
9138	
9139	
9140	
	-1.093.160
	162.190

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	606.274	391.229
9146	1.596.363	1.756.183
9147	18.300	18.447
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	19.832	19.832
9262	19.832	19.832
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	77.621
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	9.680
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Repris dans le rapport de gestion

RAPPORT DU COMMISSAIRE- REVISEUR

Bep Expansion 2024



SC SOCIETE INTERCOMMUNALE
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE
Avenue Sergent Vriethoff 2
5000 Namur

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE SOCIETE
INTERCOMMUNALE BEP-EXPANSION ECONOMIQUE SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC Société Intercommunale BEP-Expansion Economique (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 21 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant six exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 109.925.085,86 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 1.382.038,98 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des sociétés et des associations.



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- Le rapport du comité de rémunération,
- La liste des marchés publics,
- La liste des participants aux formations annuelles,
- La structure de l'organisation,
- L'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- Les lignes de développement,
- Le plan financier pluriannuel,

Comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Wierde, le 18 avril 2025

SRL KNAEPEN LAFONTAINE,
Réviseurs d'entreprises

Commissaire,
Représentée par

Philippe Knaepen
Réviseur d'Entreprises

RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION

Bep Expansion 2024





Secrétariat Général

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

COMITE DE REMUNERATION

Extrait du Procès-verbal de la réunion du 24 mars 2025

Groupe Communes

Madame Christine POULIN, Administratrice, **présent**

Monsieur Gaëtan de BILDERLING, Administrateur, **excusé**

Groupe Province

Madame Patricia BRABANT, Administratrice, **présente**

Monsieur François BELLOT, Administrateur, **présent**

Équipe de Direction

Monsieur Renaud DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, **présent**

Madame Amélie JOLY, Directrice du Secrétariat Général, **présente**

Monsieur Tony SORIANO, Directeur Finances et Comptabilité, **présent**

2.2 Rapport de rémunération du Comité de rémunération

Conformément aux prescrits de l'article 55 des statuts du BEP Expansion Economique et de l'article L1523-17 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération doit établir et approuver annuellement un rapport de rémunération qui sera approuvé par le Conseil d'administration du BEP Expansion Economique en sa séance du 14 avril 2025.

Le rapport de rémunération a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Le relevé individuel des mandataires et de leurs rémunérations font partie intégrante du rapport de rémunération rédigé par le Conseil d'administration en vertu de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

1. Modalité des rémunérations des mandats :

Le rattachement à un plafond spécifique est fixé après chaque renouvellement complet des instances. Les rémunérations sont déterminées par l'Assemblée Générale sur proposition du nouveau comité de rémunération. La délibération de l'assemblée générale est transmise à l'autorité de tutelle.

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 a statué, sur avis du Comité de rémunération, pour fixer les rémunérations comme suit à dater du 1er janvier 2020.

• **Période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 :**

Fonction	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'administration	<i>Annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation</i> : 11.426,94 € non indexé ou 23.309,81 € brut annuel indexé pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024, *23.776 € brut annuel indexé pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024	Pour 2024, un total de 15.667,51 € brut annuel indexé soit : *1.290,57 € mensuel indexé pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024, *1.316,38 € mensuel indexé pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024	Mensuelle
Membres du Conseil d'administration autre que Président	<i>Article L5311-1 §2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation</i> : 125 € non indexé ou 241,28 € indexé pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024, *246,11 € indexé pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024	241,28 € indexé pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024, *246,11 € indexé pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024	Par réunion avec un maximum de 12/an
Membres du Comité d'audit	<i>Article L5311-1 §12 alinéa 2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation</i> : 125 € non indexé ou 241,28 € indexé pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024, *246,11 € indexé pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024	241,28 € indexé pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024, *246,11 € indexé pour la période allant du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024	Par réunion avec un maximum de 3/an

*indexation 2% juin 2024

Par ailleurs, toujours sur base de la décision de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 prise sur recommandation du Comité de rémunération, en cas d'utilisation de son véhicule personnel, l'administrateur, pour les réunions du Conseil d'administration et du Comité d'audit, peut bénéficier d'une indemnité kilométrique correspondant à celle dont bénéficient les agents de la fonction publique fédérale (article 74 de l'AR 13/07/2017). Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4269 € du kilomètre ;

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2024, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4265 € du kilomètre ;

Pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4297 € par kilomètre;

Pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2024, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4293 € par kilomètre.

L'indemnité kilométrique est calculée sur la base de l'itinéraire le plus court entre le domicile de l'administrateur ou de son lieu de travail et le lieu des réunions. L'administrateur précisera dans la fiche signalétique le nombre de kilomètres à reprendre en cas d'utilisation de son véhicule personnel.

2. **Politique globale de rémunération :**

L'intercommunale ne dispose pas de personnel.

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (voir BEP)	

Conclusions du Comité de rémunération :

Le Comité de rémunération constate que les modalités de rémunérations des mandats reprises au point 1 ci-avant sont la stricte application des délibérations prises lors de l'Assemblée Générale compétente en la matière.

Il constate également que les rémunérations applicables sont en conformité avec le prescrit du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Comité de rémunération, à l'unanimité, décide de :

- Marquer accord sur le rapport de rémunérations ;
- Soumettre le présent rapport à l'approbation d'un prochain Conseil d'administration du BEP Expansion Economique et de l'annexer au rapport de gestion conformément à l'article L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

 A. JOLY
Directrice du
Secrétariat Général

Votre correspondant : S. JANSEMME, Gestionnaire du Secrétariat des Intercommunales
Responsable : A. JOLY, Directrice du Secrétariat Général

Rapport de rémunération du Conseil d'administration du BEP Expansion Economique



1. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion :

➤ Informations générales

Numéro d'identification (BCE)	0201400011
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	BEP Expansion Economique
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Assemblée générale	3
Conseil d'administration	12
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	3
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	Néant

➤ Commentaire éventuel

En vertu de l'article L 5311-1 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un administrateur assistant à plusieurs réunions le même jour (Conseil d'administration et Comité d'audit), ne perçoit qu'un seul jeton de présence.

• **Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024**

Montant du jeton de présence indexé : 241,28 €

Juin 2024 : +2% : 246,11 €

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération indexée pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	Cheffert Jean-Marie	15667,51 €	0 €	0 €	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Marché Couvert de Ciney</u> : Assemblée Générale Mandat non rémunéré ➤ <u>INASEP</u> : Assemblée Générale Mandat non rémunéré
Vice-président	Coopmans Gauthier <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	1708,28€	83,92€	Jeton de présence	-	64%	-
Vice-présidente	Dieudonné Martine <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	246,11 €	13,74 €	Jeton de présence	-	100%	-
Administrateurs	Bellot François <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	246,11 €	50,66 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Bertrand Etienne	2683,06€	268,33 €	Jeton de présence	-	92%	-
	Bogaerts Eric <i>(sortie le 19/07/2024)</i>	1452,51€	302,1 €	Jeton de présence	-	75%	-
	Botin Frédérick	2929,17 €	349,32€	Jeton de présence	-	100%	-
	Brabant Patricia	2446,61 €	128,44 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Costantini Benjamin	2683,06 €	207,14 €	Jeton de présence	-	92%	-
	de Bilderling Gaëtan <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	246,11 €	17 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Delire Luc	2441,78€	197,1 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Denis Jeannine	2195,67 €	292,91 €	Jeton de présence	-	75%	-
	Doumont Hugues <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	246,11 €	27,9 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Dumont Frédéric <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	2683,06 €	207,16€	Jeton de présence	-	100%	-
	Eloin Goetghebuer Chantal <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	1708,28€	101,83€	Jeton de présence	-	64%	-
	Helson Pierre <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	2436,95 €	342,25€	Jeton de présence	-	82%	-
	Henrard Ludovic <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	1708,28 €	263,88€	Jeton de présence	-	73%	-
	Laurant Myriam <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	0 €	0 €	Jeton de présence	-	0%	-
	Lecomte Valérie <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	246,11 €	38,64€	Jeton de présence	-	100%	-
	Libert Marc <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	246,11 €	38,64€	Jeton de présence	-	100%	-
	Luperto Jean-Charles <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	0 €	0 €	Jeton de présence	-	0%	-
	Malosto Emilie <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	0 €	0 €	Jeton de présence	-	0%	-
	Op de Beek Cécile <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	2683,06 €	235,45€	Jeton de présence	-	100%	-
	Poulin Christine	2683,06 €	419,24 €	Jeton de présence	-	92%	-
	Rennotte Philippe <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	2683,06 €	207,16 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Rochet Bénédicte	974,78€	126,72€	Jeton de présence	-	33%	-
	Rolin Vinciane <i>(entrée le 16/12/2024)</i>	246,11 €	75,56€	Jeton de présence	-	100%	-
	Rouard Nicolas <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	246,11€	43,79€	Jeton de présence	-	100%	-
	Watrice Elodie <i>(entrée le 17/10/2024)</i> <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	492,22 €	114,2€	Jeton de présence	-	100%	-
Theret Jean-Marie <i>(sortie le 6/12/2024)</i>	2683,06 €	772,12 €	Jeton de présence	-	100%	-	
Comité d'audit	Bellot François <i>(entrée le 7/12/2024)</i>	0 €	0 €	Jeton de présence	-	-	-
	Brabant Patricia	492,22 €	25,76 €	Jeton de présence	-	67%	-
	de Bilderling Gaëtan <i>(entrée le 3/12/2024)</i>	0 €	0 €	Jeton de présence	-	-	-
	Henrard Ludovic <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	487,39 €	75,31 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Poulin Christine	487,39€	83,87 €	Jeton de présence	-	67%	-
Rennotte Philippe <i>(sortie le 2/12/2024)</i>	733,5 €	56,43 €	Jeton de présence	-	100%	-	

	Theret Jean-Marie (sortie le 6/12/2024)	733,5 €	210,31 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	Bellot François (entrée le 7/12/2024)	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	-	-
	Brabant Patricia	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	de Bilderling Gaëtan (entrée le 3/12/2024)	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	-	-
	Henrard Ludovic (sortie le 2/12/2024)	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	Poulin Christine	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	0%	-
	Rennotte Philippe (sortie le 2/12/2024)	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	Theret Jean-Marie (sortie le 6/12/2024)	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
Total général	-	59 846,34 €	5376,88 €	-	-	-	-

Annexe n°1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes

• **Période allant du 1^{er} et janvier au 31 décembre 2024**

Présent	V
Présent et paiement d'un jeton	V + €
Excusé	E

Conseil d'administration	22/01	19/02	25/03	22/04	27/05	17/06	15/07	26/08	16/09	17/10	25/11	16/12	Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
Président : CHEFFERT Jean-Marie	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	100% - 12/12	12	12	100%
Vice président: COOPMANS Gauthier	E	V + €	E	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	E	-	64% - 7/11	7	11	64%
BELLOT François	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
BERTRAND Etienne	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	92% - 11/12	11	12	92%
BOGAERTS Eric	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	E	-	-	-	-	75% - 6/8	6	8	75%
BOTIN Frédéric	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	100% - 12/12	12	12	100%
BRABANT Patricia	E	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	83% - 10/12	10	12	83%
COSTANTINI Benjamin	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	92% - 11/12	11	12	92%
de BILDERLING Gaëtan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
DELIRE Luc	V + €	V + €	V + €	V + €	E	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	83% - 10/12	10	12	83%
DENIS Jeannine	E	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	75% - 9/12	9	12	75%
DIEUDONNE Martine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
DOUMONT Hugues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
DUMONT Frédéric	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	-	100% - 11/11	11	11	100%
ELOIN GOETGHEBUER Chantal	V + €	V + €	E	V + €	E	V + €	V + €	E	E	V + €	V + €	-	64% - 7/11	7	11	64%
HELSON Pierre	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €	-	91% - 10/11	10	11	91%
HENRARD Ludovic	E	V + €	V + €	V + €	E	E	V + €	V + €	V + €	E	V + €	-	64% - 7/11	7	11	64%
LAURANT Myriam	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	-	0% - 0/11	0	11	0%
LECOMTE Valérie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
LIBERT Marc	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
LUPERTO Jean- Charles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	E	0% - 0/1	0	1	0%
MALOSTO Emilie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	E	0% - 0/1	0	1	0%
OP DE BEEK Cécile	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	-	100% - 11/11	11	11	100%
POULIN Christine	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	92% - 11/12	11	12	92%
RENNOTTE Philippe	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	-	100% - 11/11	11	11	100%
ROCHET Bénédicte	V + €	E	E	E	V + €	E	V + €	E	E	E	V + €	E	33% - 4/12	4	12	33%
ROLIN Vinciane	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
ROUARD Nicolas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	100% - 1/1	1	1	100%
WATRICE Elodie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V + €	V + €	-	100% - 2/2	2	2	100%
THERET Jean-Marie	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	-	100% - 11/11	11	11	100%

Comité d'audit	15/04	10/06	07/10
BRABANT Patricia	E	V + €	V + €
HENRARD Ludovic	V + €	E	V + €
POULIN Christine	V + €	E	V + €
RENNOTTE Philippe	V + €	V + €	V + €
THERET Jean-Marie	V + €	V + €	V + €

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
67% - 2/3	2	3	67%
67% - 2/3	2	3	67%
67% - 2/3	2	3	67%
100% - 3/3	3	3	100%
100% - 3/3	3	3	100%

Comité de rémunération	25/03
BRABANT Patricia	V
HENRARD Ludovic	V
POULIN Christine	E
RENNOTTE Philippe	V
THERET Jean-Marie	V

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
0% - 0/1	0	1	0%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

Annexe n°2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président ainsi que leur justification pour chaque mois

Président		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
Janvier	1290,57 €	100 %
Février	1290,57€	100 %
Mars	1290,57€	100 %
Avril	1290,57€	100 %
Mai	1290,57€	100 %
Juin	1316,38€	100 %
Juillet	1316,38€	100 %
Août	1316,38€	100 %
Septembre	1316,38€	100 %
Octobre	1316,38€	100 %
Novembre	1316,38€	100 %
Décembre	1316,38€	100 %

2. Informations relatives à la rémunération de titulaire de la fonction dirigeante :

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Pas de fonction de direction (voir BEP)	Néant	Néant	Néant
Total rémunérations	-	0	-	-

➤ *Commentaires éventuels*

Conformément à l'article L. 6411-1 §6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Registre institutionnel a été mis à jour et ce pour l'année 2024. Celui-ci sera mis à jour de manière continue.

3. Liste des mandats détenus par le BEP Expansion Economique durant l'année 2024 :

Idéalys

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Bonmariage Stéphanie	Cheffe de service au Département Développement Economique	Oui	Conseil d'administration	Non

INASEP

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Cipolat Fabrizio	Directeur du Département Développement Territorial	Oui	-	Non

Marché Couvert de Ciney

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non

Port Autonome de Namur

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré	Montant
Bruyr Marc	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.259,94 €
Eeckout Yves	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.049,94 €



Bureau Economique de la Province de Namur
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur

+ 32 81 71 71 71
www.bep.be

